

PORTRAIT de la relation bilatérale QUÉBEC-FRANCE



Observations générales

La coopération franco-québécoise est née d'une volonté politique de faire participer Français et Québécois au progrès technique, scientifique, économique, social et culturel des deux sociétés. Depuis 40 ans, et au-delà des changements de part et d'autre de l'Atlantique, cette volonté politique ne s'est jamais démentie.

Malgré l'éloignement géographique, les deux sociétés ont développé au fil des ans des liens exceptionnels qui s'appuient non seulement sur le dynamisme et l'intérêt mutuel des deux populations, mais également sur un certain nombre d'instruments politiques, administratifs ou d'ententes qui permettent d'en assurer la continuité, l'essor et le rayonnement.

Relations politiques

La relation privilégiée entre la France et le Québec s'exprime par ailleurs à travers un dispositif diplomatique en vertu duquel le Consulat général de France à Québec et la Délégation générale du Québec à Paris assurent directement les communications de gouvernement à gouvernement. Il existe cependant un ensemble d'outils et d'initiatives dont le rôle vise principalement à réunir les acteurs politiques des deux pays sur une base régulière et récurrente, tout en permettant le développement global de la coopération.

Rencontres alternées des premiers ministres

À la suite de la visite officielle du premier ministre français Raymond Barre en 1977, les deux gouvernements ont décidé d'officialiser annuellement et en alternance des missions dirigées par les premiers ministres québécois et français. Les rencontres permettent des contacts diplomatiques de haut niveau qui se soldent généralement par la signature de nombreuses ententes bilatérales ou déclarations communes fixant les objectifs et les priorités que partagent les deux gouvernements.

Mises à part les rencontres des premiers ministres, la coopération franco-québécoise emprunte aussi la voie des visites ministérielles dont le nombre reste imposant année après année. Pour la seule année 2003, une vingtaine de ces missions se sont déroulées au Québec ou en France, permettant la multiplication des échanges entre les deux gouvernements.

Délégation générale du Québec à Paris

Établie depuis 1961, la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) a acquis, à la suite d'un accord entre les deux gouvernements en 1964, un statut semblable à celui d'une ambassade.

La DGQP, une importante composante du réseau diplomatique québécois, regroupe plusieurs services : les Affaires francophones et multilatérales, les Affaires politiques qui coordonnent les relations avec les autorités politiques

françaises, les Communications et Affaires publiques qui assurent les relations avec les médias et les organismes de presse, le Culturel, l'Économique, l'Immigration, les Services et Société ainsi qu'Investissement Québec.

Relations institutionnelles

La coopération franco-québécoise a été reconnue en 1965 par la signature d'une entente en matière d'éducation suivie d'une autre en matière de culture. D'abord centrés sur ces deux volets, les échanges se sont peu à peu étendus à beaucoup d'autres secteurs. Au fil des ans, la coopération s'est constamment adaptée aux nouveaux besoins des deux sociétés.

Cette coopération requiert une approche multidisciplinaire et une participation de la société civile. Elle contribue à l'amélioration des pratiques et des politiques publiques, ainsi qu'au transfert d'expertise et de savoir-faire. Finalement, la coopération entre la France et le Québec demeure un levier important pour permettre l'intégration d'équipes québécoises au sein de projets européens.

Pour la période 2005-2006, 74 projets et activités totalisant plus de 1,2 M\$ ont été retenus, mettant à contribution des chercheurs, des universitaires, des artistes, des créateurs, des représentants des milieux associatif et privé et des responsables des pouvoirs publics.

À ces projets et activités, s'ajoute l'octroi de subventions aux organismes partenaires : Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ), Associations Québec-France et France-Québec, Comité d'action politique franco-québécois (CAP-FQ) et Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC).

L'OFQJ, qui vise à développer et à encourager les relations entre les jeunes Québécois et Français, permet aussi la réalisation annuelle d'environ 2000 stages de part et d'autre.

Au total, plus de soixante ententes bilatérales entre le Québec et la France ont été signées jusqu'à ce jour, dans toutes les sphères de l'activité publique : éducation et formation, culture, économie, communications, sécurité sociale, justice, ressources naturelles, environnement, condition féminine, transport, fiscalité, santé et services sociaux, sport, autoroutes de l'information et tourisme.

La coopération économique franco-québécoise remonte à 1974 et a pour but de mettre en œuvre le volet économique des orientations issues des rencontres des premiers ministres du Québec et de la France. Cette coopération s'articule dans le cadre d'un mécanisme de coordination qu'est le Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE). La responsabilité en incombe au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et au ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MINÉFI).

En 2003 s'est accentuée, dans la foulée de la *Nouvelle alliance franco-québécoise*, la coordination entre les deux territoires en matière économique. Le GFQCE s'est alors doté d'un coordonnateur de part et d'autre chargé d'assurer un suivi continu des dossiers et grâce à un tableau de bord de ses principales interventions ainsi qu'un forum électronique

concrétisé par la mise en place d'un site extranet. De plus, le virage apporté récemment aux relations économiques franco-québécoises s'est traduit par la participation active de grands partenaires économiques aux travaux du GFQCE.

Relations économiques

Le commerce de biens entre le Québec et la France

En 2004, la France a doublé l'Allemagne pour se situer, derrière le Royaume-Uni, au deuxième rang des marchés d'exportation de biens du Québec vers l'Union européenne. La valeur des exportations a atteint 971,9 M\$ (+3,6%). Entre 1998 et 2004, celles-ci ont connu des hauts et des bas à l'intérieur d'une échelle allant de 845 millions\$ (2000) à 999 millions\$ (1999).

En 2004, les principaux produits exportés étaient des pièces d'avions et d'hélicoptères (117 millions\$, 12,1% du volume total), des turboréacteurs (93,1 millions\$, 9,6%) et du papier journal (42,7 millions\$, 4,4%).

Les dix premiers produits exportés regroupent 54,5% des exportations. Les exportations québécoises de biens de haute technologie en France, qui représentaient en moyenne 55,3% des exportations manufacturières entre 1998 et 2002, ont cependant légèrement diminué entre 2000 et 2004 (moyenne: 51,3%).

Les principaux produits importés de France en 2004 étaient les véhicules aériens (343 millions\$, 12,2% du volume total), les médicaments (246 millions\$, 8,8%) et les vins (207 millions\$, 7,4%). Les importations par le Québec de biens manufacturiers de haute technologie en provenance de France ont aussi chuté, passant de 42,2% en moyenne entre 1998 et 2002 à 36,9% en moyenne entre 1998 et 2002. Et le ratio de près de 3 à 1 des importations par rapport aux exportations se répète d'année en année.

Les investissements français au Québec

Les investissements français au Québec continuent de progresser. Selon Investissement Québec, le nombre de dossiers en 2004 dépassait la douzaine (nouveaux projets, expansions ou modernisations, hors rachats). Bien que les investissements les plus importants soient le fait de grands groupes, le potentiel de croissance dépend très largement des petites et moyennes entreprises (PME), qui s'intéressent de plus en plus au Québec comme banc d'essai avant d'aborder le marché nord-américain.

Plus de 330 filiales françaises opèrent actuellement au Québec, où elles génèrent un chiffre d'affaires de près de 19 milliards\$ et emploient quelque 15 000 personnes. Le nombre de ces filiales augmente en termes nets (après déduction des fermetures) d'une vingtaine par année. De plus, la France est le deuxième investisseur étranger au Québec, derrière les États-Unis et devant la Grande Bretagne.

Les entreprises québécoises en France

Au début de 2004, la Délégation générale du Québec à Paris recensait 161 entreprises québécoises en France qui y emploient plus de 13 000 personnes.

Plusieurs groupes importants y sont devenus des meneurs dans leur secteur d'activité, tels Québecor, Bombardier et Cascades. Y sont aussi présentes de nombreuses entreprises plus petites, mais œuvrant dans des domaines de haute technologie, dont Matrox Technologies, Exfo, Discreet Logic, Nurun technologies et Virtual Prototypes.

Immigration

Les efforts de promotion en France du Québec comme terre d'accueil ont été intensifiés au cours des dernières années et ont eu des retombées significatives. De 2000 à 2004, le Québec a admis 15 826 immigrants nés en France, dont 91% au titre de l'immigration économique. De ce nombre, 87% sont des travailleurs qualifiés et 3,5% sont des gens d'affaires. En 2004, le Québec a admis 3 619 immigrants dont le pays de naissance est la France.

Tourisme

En 2003, 216 000 touristes français ont dépensé environ 256 M\$, ce qui représente une baisse par rapport à 2002 (volume: 13,2%, dépenses: 4,3%). De janvier à août 2004, le nombre de touristes français a augmenté de 13,95%. La durée moyenne de séjour, de 11,9 jours en 2002 à 13,8 jours en 2003, s'est stabilisée en 2003-2004 (13,6 jours).

La France est toujours le premier marché européen en importance pour le Québec, représentant 29% du volume et 34% des dépenses effectuées par les clientèles internationales autres qu'américaines, et la part québécoise du tourisme français au Canada s'élève à près de 80%. Le Québec demeure une destination de choix pour les Français qui visitent toutes les régions québécoises, même les plus éloignées comme le Saguenay, la Gaspésie ou la Côte Nord.

Les événements de septembre 2001, la guerre en Irak, le SRAS et le contexte économique français n'ont pas créé un environnement favorable aux voyages internationaux. Cependant, le taux de change de l'Euro demeure favorable aux touristes européens et devrait favoriser la venue de la clientèle française.

Science et technologie

Nos sociétés françaises et québécoises ont atteint des niveaux de développement globalement comparables en science et technologie. Parmi les domaines les plus prometteurs, il y a la santé avec la formation de réseaux de chercheurs et de spécialistes en bioéthique, ainsi que la sécurité alimentaire, notamment la traçabilité. Récemment, les ministres de l'Agriculture du Québec et de la France, répondant au souhait exprimé par les deux premiers ministres, ont mis sur pied un Forum de partenariat et de coopération franco-québécois en sécurité alimentaire. En technologie de l'information et des communications, le commerce électronique et la protection du consommateur sont privilégiés. Plusieurs échanges de niveau ministériel se poursuivront sur ces sujets.

Culture

La collaboration entre le Québec et la France s'est révélée un axe moteur pour la promotion de la diversité culturelle. Les travaux du Groupe franco-québécois sur la diversité culturelle, créé en 1998, ont été à l'origine du développement d'une action gouvernementale qui implique désormais un grand nombre de gouvernements tant en Europe et dans la Francophonie, que dans le monde latino-américain, ainsi que dans les instances multilatérales. Ses travaux conjoints, notamment l'étude sur la faisabilité juridique d'un instrument international, ont contribué de façon significative à la décision de la Conférence générale de l'UNESCO en regard d'un « projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques ».

Le domaine culturel constitue toujours une des dimensions les plus fécondes et les plus dynamiques de la coopération. Du patrimoine au multimédia en passant par la littérature, les arts visuels, les arts de la scène, la chanson ou le cinéma, les collaborations entre créateurs, organismes et entreprises se multiplient sans cesse.

De plus, la signature en 2003 de l'Entente relative à la coopération dans les domaines du patrimoine, des archives et des musées favorisera le développement de la connaissance et de la valorisation du patrimoine commun et permettra de réaliser des partenariats significatifs qui seront précieux pour l'avenir de la coopération franco-québécoise. Fiers de leur mémoire commune, la France et le Québec entendent par ailleurs privilégier la création contemporaine ainsi que le soutien aux jeunes artistes.

Les relations avec les régions françaises

Le contexte politique et administratif a évolué en France depuis la signature en 1964 de la première entente entre les gouvernements français et québécois.

Les mesures de décentralisation mises en place à partir de 1983 ont donné aux collectivités territoriales françaises une grande autonomie, d'importantes ressources et le pouvoir de mener leur propre coopération à l'étranger.

Les liens avec les régions françaises ont été formalisés par la signature de plans d'action entre le délégué général du Québec à Paris et les présidents des conseils régionaux. Le premier plan a été ratifié en 1994 avec Rhône-Alpes, les suivants avec le Nord-Pas-de-Calais, l'Auvergne, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine et l'Alsace.

L'intérêt croissant des régions françaises pour le Québec ayant entraîné une très grande demande auprès des partenaires québécois potentiels, les élus régionaux français

ont été invités à coordonner leurs activités de coopération. C'est dans ce but que le premier ministre Raffarin, alors président du Conseil régional Poitou-Charentes et président de l'Association des régions de France, a organisé à Québec en octobre 2001 les premiers Ateliers « La France et sa coopération décentralisée avec le Québec ». Les seconds ont eu lieu à Bordeaux les 4 et 5 décembre 2003. Le Conseil régional d'Aquitaine et la Ville de Bordeaux en étaient les hôtes.

La création, par les premiers ministres Charest et Raffarin, du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée, qui supporte des projets communs initiés par des collectivités françaises et québécoises, donne aujourd'hui une nouvelle dimension à cette relation.

Les années 2004-2005

La visite en France du premier ministre Charest, en mai 2004, s'est tenue moins d'un an après celle du premier ministre Raffarin. Les premiers ministres se sont revus en novembre 2004 à l'occasion de leur mission commerciale conjointe au Mexique qui constituait une première.

Lors de leurs rencontres, les premiers ministres français et québécois ont clairement exprimé leur volonté de renforcer les échanges économiques, scientifiques et techniques, d'y inclure une dimension régionale plus forte, de poursuivre leur engagement pour la diversité culturelle et d'accroître la coopération en matière de modernisation de l'État, de santé et celle destinée à la jeunesse.

Parmi les principales réalisations des derniers mois, mentionnons :

- la création d'un Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée;
- la poursuite d'une étroite concertation franco-québécoise en vue de l'adoption par l'UNESCO d'une convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
- la création d'un groupe de travail sur la modernisation de l'État et sa mise en œuvre;
- la tenue du Forum franco-québécois sur le vieillissement et la santé présidé par le ministre Philippe Couillard et le ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille, M. Philippe Bas. À la suite du Forum, les deux ministres sont convenus de faire de cette rencontre franco-québécoise un événement récurrent et alterné.

Ministère des Relations internationales du Québec

Direction France

Édifice Hector-Fabre

525, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2300

Télécopieur : (418) 649-2656

Site Internet : www.mri.gouv.qc.ca